

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

INTERNATIONAL FEDERATION OF ACCOUNTANTS

Un rapport de l'IFAC révèle que le passage du secteur public mondial à la comptabilité d'engagement a progressé en 2024

Le nouveau [rapport d'étape 2025 de l'Indice international de responsabilité financière dans le secteur public](#), publié par l'IFAC et le Chartered Institute of Public Finance and Accountancy (CIPFA), avec le soutien de l'IPSASB, met en évidence les progrès constants réalisés par les gouvernements du monde entier pour passer de la comptabilité d'encaissement à la comptabilité d'engagement. Les principales conclusions du rapport sont les suivantes :

- D'ici 2030, 56 % des administrations devraient adopter la méthode de la comptabilité d'engagement. Il s'agit d'une progression constante depuis l'Indice de 2020, mais à un rythme plus lent que prévu, en raison des pressions financières et opérationnelles auxquelles les gouvernements ont été confrontés pendant et après la pandémie.
- En 2024, les administrations à revenu élevé représentaient la majorité des adoptants de la comptabilité d'engagement (57 %), mais d'ici 2030, le paysage changera. Selon les projections, 60 % des juridictions utilisant la comptabilité d'engagement proviendront d'économies à revenu intermédiaire ou faible.
- D'ici 2030, 81 % des administrations qui adoptent la comptabilité d'engagement devraient appliquer les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), soit directement, soit avec des modifications, soit comme fondement des normes nationales.

Pour l'IFAC, le reporting basé sur la comptabilité d'engagement est essentiel pour la transparence et la responsabilité du secteur public. Pour le CIPFA, il est essentiel de renforcer la gestion des finances publiques au moyen de la comptabilité d'engagement pour relever les défis financiers d'aujourd'hui et bâtir un avenir durable.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IFAC - Communiqué de presse – 23 septembre 2025

Un rapport de l'IFAC révèle que presque toutes les juridictions de la région Moyen-Orient – Afrique du Nord progressent dans l'adoption des normes internationales

L'IFAC a publié le [rapport International Standards: 2025 MENA Insights Snapshot](#), qui compare les tendances d'adoption et de mise en œuvre des normes internationales au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (Middle East and North Africa, MENA) de 2019 à 2024. Le rapport, qui a été présenté à [l'occasion de l'IFAC Connect MENA 2025 à Riyad](#), co-organisé avec l'Organisation saoudienne des comptables agréés et professionnels (SOCPA), montre que presque toutes les juridictions de la région ont pris des mesures pour s'aligner sur les Normes internationales d'audit, les Normes internationales d'information financière et le Code international de déontologie des professionnels comptables. De plus, plusieurs pays ont fait

des progrès notables dans l'intégration des Normes internationales pour le secteur public, ce qui témoigne de la reconnaissance croissante de l'importance de la transparence des finances publiques.

L'*IFAC Connect MENA 2025* est un événement qui rassemble du 30 septembre au 2 octobre à Riyad des organismes de réglementation, des normalisateurs, des organisations comptables professionnelles (OPC) et des intervenants des secteurs public et privé afin d'échanger des points de vue et de déterminer des moyens pratiques de renforcer les capacités, d'accélérer l'adoption et d'assurer une mise en œuvre cohérente et de haute qualité dans toute la région. Cet événement fait suite à celui de Nairobi, organisé cette année, et à ceux de Singapour, Bogotá et Dubaï organisés en 2024. La série de rencontres se poursuivra en 2025 avec l'IFAC Connect Global à Mexico et l'IFAC Connect Asia-Pacific à Jakarta.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IFAC - Communiqué de presse – 1^{er} octobre 2025

CONSEIL INTERNATIONAL DES NORMES D'AUDIT (IAASB)

L'IAASB, l'IESBA et l'IFEA se félicitent de la nomination de Mme Modise à la présidence du PIOB

Madame [Tshegofatso \(Tshego\) B. Modise](#), qui prend la suite de Madame Linda de Beer à la présidence du PIOB à compter du 30 septembre 2025, possède une vaste expérience de la gouvernance, de la gestion des risques et de la profession comptable.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IAASB - Communiqué de presse – 30 septembre 2025

CONSEIL INTERNATIONAL DES NORMES POUR LE SECTEUR PUBLIC (IPSASB)

L'IPSASB accueille son nouveau président, Thomas Müller-Marqués Berger

L'IFAC a félicité Thomas Müller-Marqués Berger pour sa nomination au poste de président de l'International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB) et Ian Carruthers, qu'il remplace, pour ses 10 années de présidence au service de l'amélioration constante de l'information financière du secteur public dans le monde entier. Thomas Müller-Marqués Berger a plus de 30 ans d'expérience dans la comptabilité et la gestion financière du secteur public.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IFAC - Communiqué de presse – 24 septembre 2025

INTERNATIONAL VALUATION STANDARDS COUNCIL

L'IVSC met en ligne l'eNews de septembre 2025

Dans cette édition, l'IVSC annonce l'ouverture des inscriptions à des tables rondes et webinaires gratuits utiles pour les parties prenantes :

- La prochaine session de la série *IVSC Valuation Dialogue*, sponsorisée par PwC, aura lieu le 9 octobre 2025 et se concentrera sur l'évaluation sur les marchés privés, afin de discuter de la façon dont l'évolution des structures des marchés privés remodèle les pratiques d'évaluation.

- La série de webinaires sur l'évaluation IVSC 2025, sponsorisée par Kroll, qui se tiendra du 4 au 13 novembre. Cette série phare, qui en est à sa sixième année, est devenue un forum mondial de premier plan pour explorer les questions qui façonnent l'avenir de l'évaluation. La série de l'année dernière avait attiré plus de 4 000 participants dans le monde entier, et cette nouvelle série 2025 sera encore plus interactive et couvrira les tendances économiques mondiales, les actifs incorporels, l'IA, les litiges et les divergences immobilières.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

L'IVSC lance un appel à candidatures pour ses conseils de normalisation

L'IVSC est à la recherche de nouveaux membres pour rejoindre ses conseils de normalisation, en charge de l'élaboration des normes internationales d'évaluation (IVS). Au total, six postes sont vacants au sein du Conseil d'examen des normes, du Conseil de l'évaluation des entreprises, du Conseil des instruments financiers et du Conseil des actifs corporels (Standards Review Board, Business Valuation Board, Financial Instruments Board, and Tangible Assets Board). Les membres du conseil d'administration jouent un rôle essentiel dans l'élaboration de normes d'évaluation mondialement reconnues et fondées sur des principes. L'IVSC recherche des dirigeants chevronnés en matière d'évaluation possédant une expertise technique approfondie, une expérience internationale et un engagement à servir l'intérêt général. Les candidatures provenant de diverses régions géographiques et de divers horizons professionnels, y compris les praticiens, le milieu universitaire, la réglementation et les secteurs de l'investissement, sont particulièrement encouragées.

Les candidats retenus contribueront à :

- Établir l'ordre du jour technique des IVS ;
- Élaborer de nouvelles normes dans le cadre de processus consultatifs transparents ;
- S'engager auprès des parties prenantes de l'évaluation dans le monde entier ; et
- Agir en tant qu'ambassadeurs de la mission et des normes de l'IVSC.

La date limite de candidature est le 25 novembre 2025, pour un début de mandat au deuxième trimestre 2026.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IVSC - Communiqués de presse – 25 et 30 septembre 2025

L'ACTUALITE EUROPEENNE

ACCOUNTANCY EUROPE

Accountancy Europe publie sa Newsletter fiscale de septembre 2025

Tax Policy Update traite principalement des points d'actualité suivants :

- La Commission européenne consulte les parties prenantes sur la TVA dans les domaines des voyages et du tourisme et de l'économie circulaire.
- Le 24 septembre, la Commission Européenne et les États membres de l'UE ont lancé le deuxième projet pilote de l'approche européenne de confiance et de coopération (ETACA) ; il s'agit d'une initiative visant à remodeler la manière dont les administrations

fiscales et les entreprises multinationales collaborent en matière fiscale transfrontalière dans l'UE.

- Le Parlement européen débat en séance plénière de la fiscalité numérique et d'une éventuelle action de l'UE.
- La commission ECON du Parlement Européen a adopté son projet d'avis sur la proposition « Entreprises en Europe : cadre pour l'imposition des revenus » (BEFIT) ; ce projet introduit plusieurs changements par rapport à la proposition initiale de la Commission, notamment la notion de « présence économique significative » ; la prochaine étape est un vote final en plénière, actuellement prévu pour le 12 novembre, et la transmission du projet au Conseil, où les États membres devront adopter le texte final à l'unanimité.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE - Communiqué de presse – 29 septembre 2025

Accountancy Europe répond à la consultation de la Commission européenne sur le 28^{ème} régime

Ce nouveau cadre juridique proposé par la CE vise à offrir aux entreprises une option supplémentaire et volontaire d'opérer dans le cadre d'un ensemble unique de règles harmonisées couvrant des domaines tels que le droit des sociétés, le droit de l'insolvabilité, le droit du travail et le droit fiscal. Elle est complétée par des processus numériques, une administration simplifiée et une reconnaissance transfrontalière. Dans sa [réponse](#) à la consultation de la CE, ACE souligne les éléments constitutifs d'un 28^{ème} régime fort et fiable, notamment :

- Des processus numériques rationalisés, sans papier dans la mesure du possible ;
- Un cadre souple et accessible ouvert à un large éventail d'entreprises, mais en commençant par les PME ;
- Des exigences de fonds propres proportionnées, échelonnées en fonction de la taille de l'entreprise, avec une forte protection contre les créanciers ;
- Des cadres fiscaux sur mesure, y compris un système fiscal élargi pour les sièges sociaux des PME qui inclut également les filiales ;
- Des outils de financement innovants tels que des garanties de prêts adossées à la propriété intellectuelle pour les petites entreprises.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE - Communiqué de presse – 3 octobre 2025